

---

## FAITS SAILLANTS

### ENTENTE SPÉCIFIQUE DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

#### Objectifs de l'entente

- A) Favoriser l'atteinte de l'égalité économique des femmes de la région, notamment en valorisant, auprès des femmes de la région, les métiers qui permettent l'atteinte de leur autonomie économique et d'accroître le nombre de femmes œuvrant dans les métiers d'avenir et les métiers traditionnellement masculins.
- B) Promouvoir et favoriser le développement de l'entrepreneuriat féminin, notamment en organisant un colloque régional et en développant des outils permettant de soutenir et de bonifier les interventions auprès des femmes entrepreneures de la région.
- C) Accroître le nombre de femmes siégeant au sein des instances décisionnelles en encourageant et en soutenant une plus grande participation des femmes dans les structures décisionnelles locales et régionales, notamment en réalisant une campagne de promotion auprès des jeunes et des femmes de la région et une campagne de mobilisation auprès des organismes locaux et régionaux

#### Partenaires signataires

- Ministère de la Culture, des communications et de la Condition féminine (MCCCF)
- Ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR)
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)
- Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches (CRÉ)
- Réseau des groupes de femmes de la Chaudière-Appalaches
- Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches (FJRCA)
- Conseil du statut de la femme
- Ministre responsable de la région

#### Financement de l'entente

ORGANISMES	MONTANTS TOTAUX SUR 3 ANS
MCCCF	123 000 \$
CRÉ	123 000 \$
FJRCA	45 000 \$
MESS	75 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>366 000 \$</b>